

Déclaration liminaire de la FSU 82
CTSD ajustements de rentrée - 4 septembre 2019



Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

En cette rentrée, les opérations d'ajustements de carte scolaire débutent. Avant elles, des lois ont été votées, des décrets adoptés et des annonces formulées pendant la trêve estivale. Durant cette période, les atteintes aux services publics et aux professionnels de l'éducation ont été nombreuses.

Ainsi, au cours du mois de juillet, toutes les organisations syndicales ont dû réaffirmer leur opposition à la loi de transformation de la fonction publique. En effet, cette loi va considérablement impacter notre société en contournant le statut de la fonction publique, en réduisant les capacités des organisations syndicales à défendre collectivement les droits des agentes et des agents publics en termes de carrière et de santé et sécurité au travail. Cette loi va également encourager et accentuer la précarité avec des contrats à durée déterminée non renouvelables, ne permettant ni l'accès au CDI, ni à la titularisation. Nos organisations se rencontreront le 5 septembre prochain pour aborder tous les enjeux majeurs comme ceux du pouvoir d'achat, des retraites et débattre de toutes les initiatives qu'elles jugeront nécessaires.

Les « grands » projets liés à la prochaine réforme des retraites ont également commencé à être dévoilés. La FSU a très rapidement alerté le Gouvernement sur les conséquences dangereuses d'un tel système qui, en renonçant au calcul des pensions sur les 6 derniers mois dans la Fonction publique et en intégrant des primes très inégales comme par exemple dans la Fonction publique territoriale voire inexistantes comme pour le corps enseignant, provoquerait mécaniquement une baisse importante du niveau des pensions.

La rentrée s'annonce sous les meilleurs auspices pour les professeur.e.s des écoles : à grand renfort de communication, notre ministre nous montre que, grâce à lui, tout ira bien. Oui, il a compris... Oui, il va nous écouter...

De multiples guides des bonnes pratiques vont mettre un terme à toutes les futiles discussions pédagogiques.

De nouvelles évaluations en CP et CE1 vont nous permettre de parvenir à sauver, enfin, nos élèves de l'échec.

La mise en place des PIAL va, nous en sommes certain.e.s, réussir le tour de force de mieux s'occuper des élèves en situation de handicap sans moyens supplémentaires, bien au contraire.

La poursuite des dédoublements en REP et REP+, là aussi à moyens constants, améliorera les conditions de travail de quelques élèves. Pas de tou.te.s, évidemment, mais ce n'est qu'une question de temps, rassurons-nous.

Et puis, nous allons être mieux formé.e.s en moins de temps dans les INSPE et bien mieux payé.e.s grâce à une petite augmentation qui dormait dans les caisses du ministère en raison d'économies budgétaires bien légitimes.

Réjouissons-nous ! Le temps du renouveau pour l'École républicaine est arrivé. Espérons que nos collègues auront pensé à faire résonner de la musique entraînante pour fêter toutes ces belles nouveautés de rentrée.

Décidément, cette rentrée que tout le monde semble vouloir s'accorder à décrire comme étant apaisée ne l'est pas autant que cela.

Les nombreuses contestations et mobilisations de la fin d'année scolaire dans le milieu de l'éducation restent omniprésentes dans la conscience d'enseignant.e.s fortement préoccupé.e.s par leurs conditions de travail et par les conditions d'apprentissages de leurs élèves.

«À l'Éducation nationale, nous sommes un peuple de colibris. Pas du tout un mammoth», a lancé le ministre. Il ne suffit pas de le déclarer pour apaiser et amadouer les professionnels de l'Éducation. Le Ministre et ses représentant.e.s dans les territoires se doivent de prendre en compte l'avis des professionnels des écoles et établissements qui, eux, sont au contact quotidien des élèves.

La FSU y veillera.

Permettez-nous, remplis (je cite M. Blanquer) *«d'un état d'esprit collectif et d'optimisme»* de souhaiter une bonne rentrée à l'ensemble des actrices-eurs du Tarn-et-Garonne, qu'elle soit la première (Mme l'Inspectrice adjointe au DASEN), la dernière (M. l'IA-DASEN et Mme la Secrétaire Générale) ou une poursuite pour nous autres.